

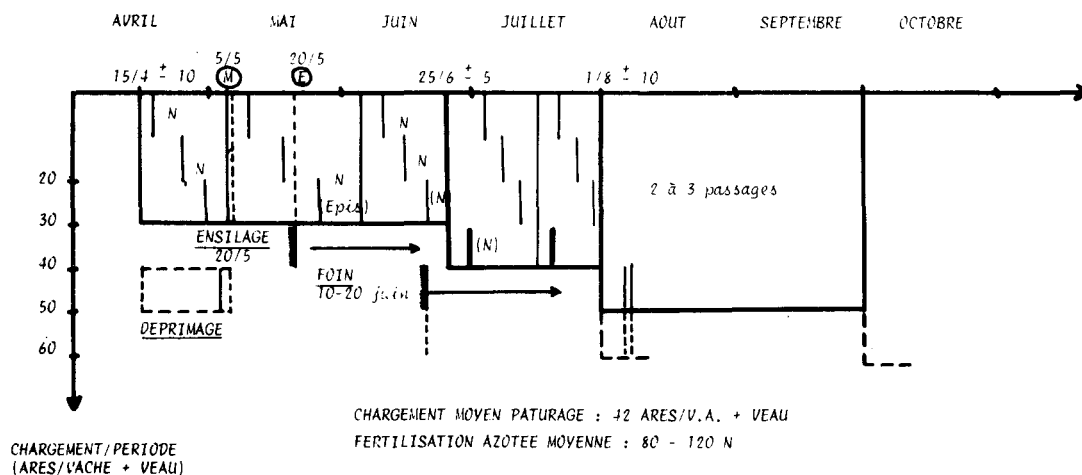
RÉFLEXIONS SUR L'ADOPTION DE SYSTÈMES DE PÂTURAGE INTENSIFIÉS EN ZONE CHAROLAISE

NOUS VENONS DE VOIR, À TRAVERS LES DEUX EXEMPLES PRÉCÉDENTS, QUE DES SYSTÈMES INTENSIFIÉS DE PÂTURAGE POUR TROUPEAUX DE VACHES ALLAITANTES en zone charolaise ont été mis au point. Ils permettent un accroissement important du chargement, sans nuire à la reprise de poids des mères ni la croissance des veaux, tout en présentant vis-à-vis des aléas climatiques une fiabilité égale, sinon supérieure, à celle du système classique.

D'autres exemples existent. En particulier, une étude entreprise de 1975 à 1978 dans des exploitations de l'Auxois (Morvan) par le Service d'Expérimentation et d'Information de l'I.N.R.A., en collaboration avec la chaire des Production végétales de l'E.N.S.S.A.A. de Dijon et l'E.D.E. de Côte-d'Or, qui a proposé, pour troupeaux allaitants conduits en prairie permanente, le système de pâturage suivant (figure 1) :

- *au printemps* : pâturage tournant sur trois parcelles avec un chargement de 30 ares par couple « mère + veau » ;
- *en juillet* : pâturage tournant sur quatre parcelles après occupation d'une surface ensilée vers le 20 mai (40 ares par couple) ;

FIGURE 1
UN TYPE DE PÂTURAGE TOURNANT
POUR VACHES ALLAITANTES
 (Auxois, Morvan)



- *en août-septembre* : pâturage tournant sur cinq parcelles ou plus, après récupération de surfaces fanées vers le 10-20 juin, soit un chargement oscillant entre 50 et 60 ares par couple selon la rétention en eau des terres et la pluviométrie estivale ;
- *épandage en deux ou trois fois* d'une centaine d'unités d'azote au démarrage de la végétation et après la mi-mai (avec maîtrise des épis en cours de montaison).

Des investissements modérés, en clôture et en engrais, permettent donc de faire évoluer, dans cette région, le chargement au pâturage durant la période de printemps d'environ 1,6 à 2,5-3 couples vache + veau ; cela confirme les résultats obtenus à Montrond-les-Bains et à Jeu-les-Bois.

La plasticité du système d'élevage est importante à considérer, notamment par rapport à la production laitière. La mise à l'herbe peut être effectuée progressivement, selon les conditions printanières ; après une bonne reprise de poids durant les séquences de forte production fourragère, les vaches peuvent supporter sans dommage quelques périodes difficiles ; enfin, la complémentation du veau au pâturage peut être envisagée, ainsi que le déchargement des herbages par vente d'animaux en été.

Malgré cela, l'intensification du pâturage progresse lentement en zone d'élevage charolais. Nous rappellerons des causes bien connues telles que l'existence de grandes exploitations qui peuvent subsister sans accroître leur chargement à l'hectare ainsi que les difficultés économiques importantes rencontrées actuellement par les producteurs de viande bovine. A ce propos, nous n'insisterons que sur les conséquences des problèmes de trésorerie rencontrés par les exploitants : ces difficultés ont des conséquences néfastes sur la pratique régulière de la fertilisation, préconisée dans les modes d'intensification proposés.

Les caractéristiques du milieu physique peuvent également constituer un frein au développement des innovations techniques élaborées. En particulier, l'importante irrégularité de la pousse de l'herbe entre saisons et années amène l'exploitant à des prises de décisions d'autant plus fréquentes et lourdes de conséquences que son système est plus intensif. Les terres lourdes, prédominantes en zone d'élevage charolais, posent des problèmes de portance en périodes humides, ce qui rend difficile la réalisation des forts chargements instantanés préconisés en période de croissance active de l'herbe.

L'intensification du pâturage est facilitée par la pratique de l'ensilage d'herbe. Mais ce mode de récolte ne progresse que lentement dans la région en raison de contraintes liées à la structure des exploitations, aux bâtiments, à la portance des sols. De plus, les éleveurs hésitent souvent à distribuer de l'ensilage d'herbe à leurs animaux, compte tenu des vertus traditionnelles attribuées au foin.

d'investissements lourds au moment de leur mise en œuvre. En effet, l'exploitant peut facilement abandonner le pâturage tournant lorsque, par exemple, les conditions de vente des animaux s'améliorent, alors qu'il lui est plus difficile de se désolidariser d'une C.U.M.A. d'ensilage ou bien de régresser lorsqu'il a investi dans un bâtiment d'élevage.

Enfin, les prises de décision pour la gestion d'un système de pâturage intensifié nécessitent l'acquisition de réflexes « non évidents » que l'exploitant assimilera mieux s'il est conseillé pendant plusieurs séquences climatiquement différentes. Or, dans la plupart des cas, les conseillers n'ont pas la possibilité de se former à ce mode d'approche de l'exploitation agricole, ni le temps matériel de le pratiquer. Le développement de techniques complexes dans les zones traditionnelles d'élevage nécessiterait d'importantes améliorations à ce niveau.

B. JEANNIN,
I.N.R.A.-S.A.D., Versailles.